

Compte-rendu du Conseil d'école du 16 mai 2017

Présents :

Directeur : M.HOUDOIN Jacques

Enseignants : Mme KAWASUMI Corinne, Mme GAYER Eva, M. ROSZAK Didier, M. BRUN Jean-François, M.NIKKARINEN Marcus, Mme CABANE Laurence, Mme BOURBON Marie, M.GERVILLE Grégory, Mme DUCORNEZ Stéphanie, Mme DABOSVILLE Mieko, M.GAGNAIRE François.

Représentants des parents FLT: M.ARENALES Oscar, Mme INO Murielle, Mme KATO Hélène, Mme BERGERET Priscilla, Mme TAKEUCHI Tomoko, M. VILQUIN Pierre-François, M. EL-NASHAR Hatem.

Excusés : M.SALAMA Rachid

M.BRUN, représentant les personnels, et M. Hatem EL-NASHAR, représentant des parents, sont désignés secrétaires de séance

Ordre du jour

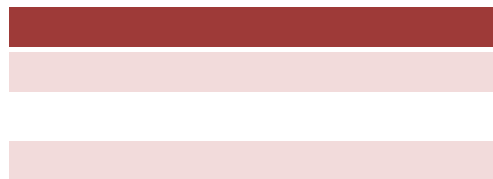
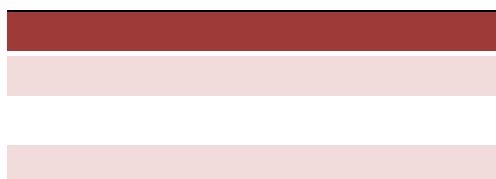
- Adoption du compte-rendu du conseil d'école du 23 mars 2017.
- Rentrée scolaire 2017: prévisions d'effectifs, structure, périscolaire, etc.
- Adoption modification du règlement intérieur.
- Questions diverses.

Adoption du compte-rendu du conseil d'école du 23 mars 2017.

Le procès verbal du conseil d'école du 23 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

Préparation rentrée scolaire 2017

Mouvement des personnels



Concernant le mouvement des personnels, M. HOUDOIN indique que deux enseignants quittent le lycée cette année; il s'agit de Mme Aurélie Colléaux (PS) et Mme Nadine Froment (CE2).

Quatre enseignants titulaires arriveront cette année. Nous accueillerons Mme Marine Julian, actuellement en formation FLE auprès de la chargée du Français Langue Étrangère de Scolarisation depuis janvier 2017; Mme Annabelle Lepinette, qui est une maman d'élève du secondaire et assume plusieurs remplacements; Mme Sophie Belzon Rea qui vient de Seattle aux États-Unis et Mme Anne-Sophie Gomez qui vient directement de France.

L'arrivée de 2 enseignants supplémentaires par rapport aux départs est due à l'ouverture de 2 nouvelles classes en élémentaire. (voir structure)

Monsieur Houdoin termine sa mission à la fin de l'année et M. Sansebastian, actuellement directeur d'école à San Salvador lui succèdera à la rentrée prochaine.

Répartition des élèves par niveau

Nous constatons cette année une progression quasi nulle du nombre d'élèves en cours d'année avec -1.5% en élémentaire et +3.6% en maternelle.

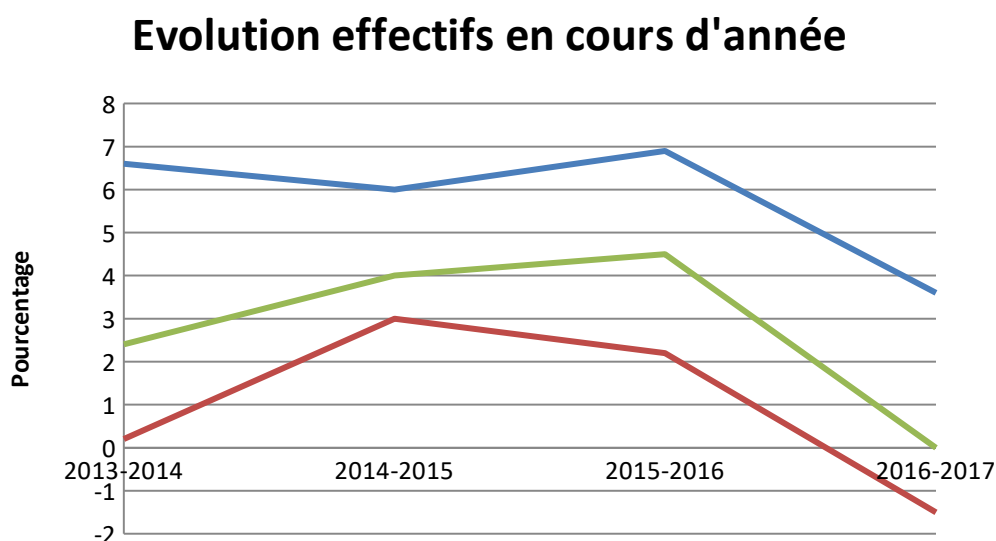


Figure 1

Pour la rentrée prochaine, 143 admissions ont été étudiées lors de la première commission. La seconde commission traitera les 75 demandes supplémentaires.

Niveaux 2016-2017	Effectifs au 05/09/16	Effectifs au 15/05/17	Nouveaux inscrits	Prévision Rentrée 2017	Moyenne
MATERNELLE					
PS	45	48	47	48	24
MS	81	82	31	69	23
GS	96	100	20	100	25
S-Total	222	230	98	217	24
ELEMENTAIRE					
CP	128	124	29	125	25
CE1	110	114	17	129	26
CE2	109	100	7	115	28
CM1	98	99	14	98	25
CM2	80	80	7	104	26
S-Total	525	517	74	571	26
1er degré	747	747	172	788	25

Evolution des effectifs, Lycée français international de Tokyo

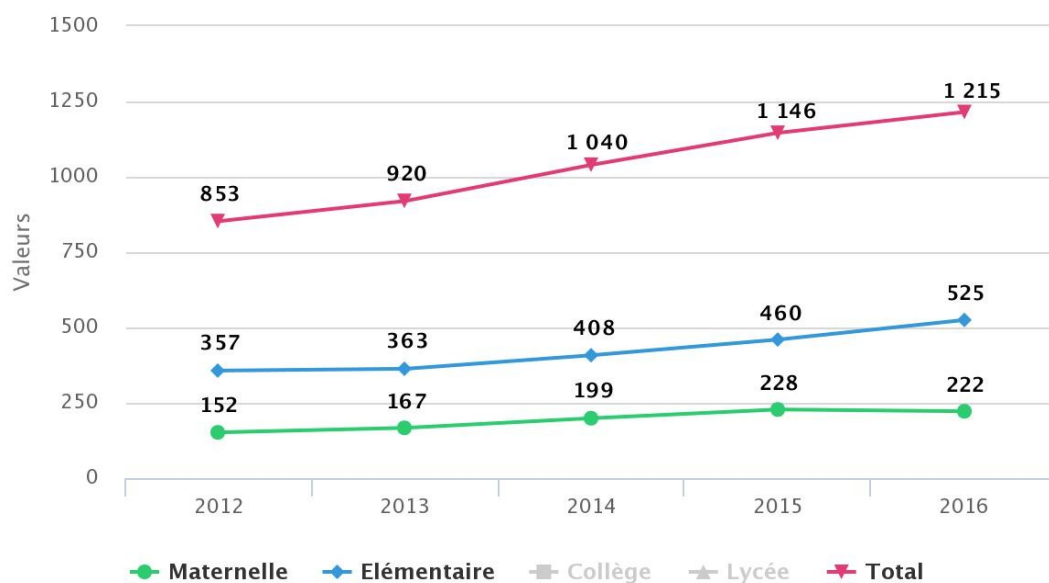


Figure 2

À ce jour, les résultats de l'enquête indiquent plus de départs en maternelle que l'an dernier mais moins que les années précédentes, tandis qu'en élémentaire le nombre de départs est toujours en baisse mais plus légèrement.

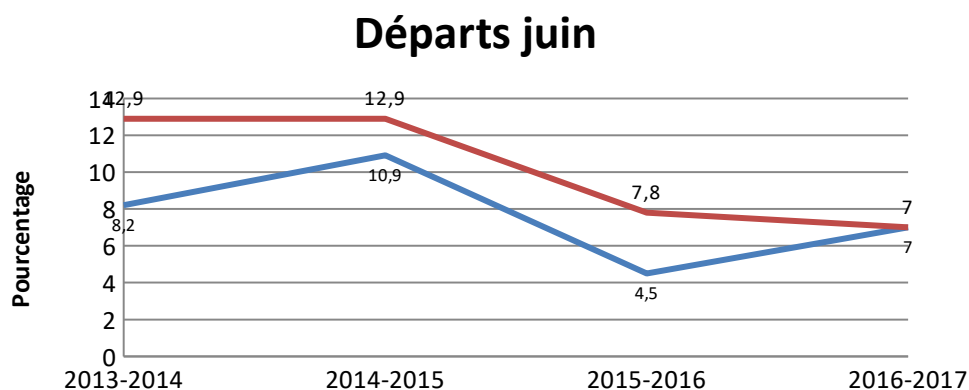


Figure 3

L'évolution de la moyenne d'élèves par classe sur les 5 dernières années souligne l'effort porté sur la maternelle et la constance en élémentaire malgré les hausses d'effectifs.

Evolution de la moyenne d'élèves par classe, Lycée français international de Tokyo

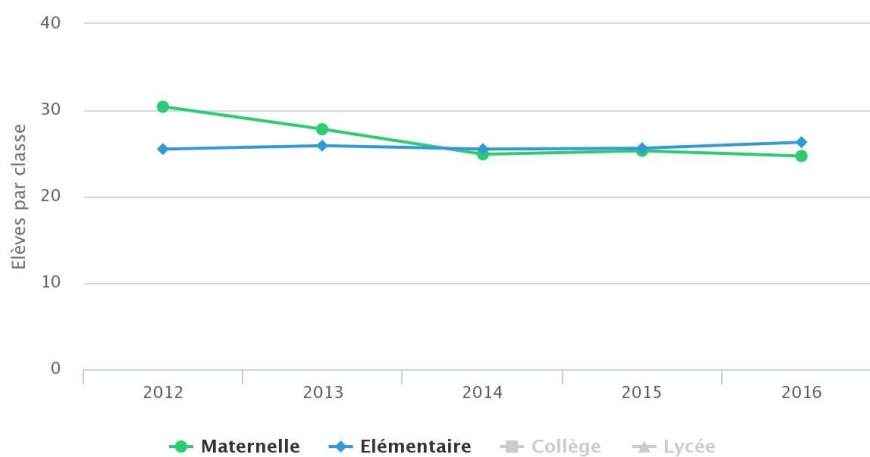


Figure 4

Structure

Pour répondre ainsi à la demande, 2 classes supplémentaires sont ouvertes. L'une correspond à la montée de cohorte des CM1 en CM2. La seconde répond d'une part à la demande en CP et au maintien du nombre d'élèves de CP à CE1.

Il y aura donc 31 classes à la rentrée (9 en maternelle - 22 en élémentaire). Ainsi la structure en élémentaire se profile autour de 5 classes par niveau et non 4 comme initialement prévu. Nous pourrions accueillir le cinquième CE2 à la rentrée 2018 par effet de cohorte. Il faudra ensuite réfléchir à l'accueil du cinquième CM1 en 2019 et cinquième CM2 en 2020.

maternelle			élémentaire							
M1	PS A	GS A	CP	CP	CE1	CE1	CE2	CM1	CM2	CM2
M2	MS A	GS C	CP	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM2	
M3	MS BIL	GS BIL	CP BIL	CE1 BIL	CE1	CE2 BIL	CM1	CM1	CM2	

Pour répondre à une question des représentants des parents, le directeur affirme que les directives de l'AEFE recommandent que la moyenne d'élèves par classe soit au moins de 25 pour pouvoir ouvrir une classe. Au LFIT, nous en sommes à 24 élèves par classe en PS, 25 en MS - GS - CP, et qu'à partir du CE1 le nombre peut dépasser la moyenne.

Point FLSCO

Madame Bourbon a suivi 47 élèves cette année avec des prises en charge individuelles (pour 3 élèves de cycle 3), des prises en charge par groupe d'élèves et en co-intervention en classe.

Prise en charge par niveau

GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	19	8	4	1	0

Au début de l'année, l'accent est mis sur les plus grands, notamment les élèves des cycles 2 et 3, afin de pouvoir mettre l'enfant dans une situation de comprendre comment se passe la vie en classe. La prise en charge évolue au cas par cas, selon l'évolution de l'apprentissage de chaque enfant.

Mme BOURBON souligne aussi que l'école favorise ce dispositif dès le jeune âge pour assurer la réussite des enfants. Elle ajoute que la prise en charge ne peut, en aucun cas, dépasser 5 trimestres (une année et demie).

Le directeur, M. HOUDOIN, prend la parole pour indiquer que le dispositif FLSCO constitue un processus efficace d'insertion dans le cursus scolaire afin d'assurer une bonne maîtrise de la langue française et la réussite des élèves.

Il ajoute que ce processus est étroitement lié au projet familial (implication des parents), la personnalité de l'enfant et les langues parlées en famille. Pour chaque cas, le directeur établit une liste pour évaluer comment l'enfant évolue dans le système scolaire actuel, comment il va passer la période des apprentissages, le projet de la famille, les langues parlées à la maison, etc.

Pour conclure ce point, le directeur indique que le lycée connaît beaucoup de réussite en primaire, et que le rôle des enseignants reste primordial pour prévenir les parents concernés en avance et essayer, en coordination avec Mme Bourbon, de voir si les enfants peuvent s'épanouir et réussir.

Périscolaire

- **Activités**

80% des élèves de primaire pratiquent donc une activité périscolaire, soit 593 qui pratiquent, en moyenne, 1,5 activité.

Près de 54% des élèves de maternelle sont inscrits à une activité contre près de 70% en élémentaire.

Pour la rentrée prochaine, il n'y aura pas d'évolutions majeures en terme d'offre d'activités.

- **Garderie**

40% des élèves ont eu recours au moins une fois au service de garderie. 2% sont inscrits à la garderie du matin et 6% à celle du soir.

L'école essaiera de mettre en place un nouveau système pour la rentrée prochaine basé sur des réservations sur l'espace parents et un paiement au quart d'heure. Une information sera donnée pour l'année prochaine.

- **Centre aéré**

Comme pour les activités périscolaires et la garderie, on constate une hausse de la fréquentation des élèves du primaire pour le centre aéré.

- **Transport scolaire**

Le transport scolaire transporte cette année 52 % des élèves de primaire comme l'année scolaire précédente. 60 % des maternelles utilisent les transports scolaires contre 48 % des élémentaires. Nous sommes ainsi dans les mêmes proportions que l'an dernier.

Le taux de remplissage des bus est de 96 %, il était de 90 % l'année précédente.

Enfin, nous sommes actuellement en phase d'inscriptions et de réinscriptions pour l'année prochaine. M.Lamothé recense l'intégralité des parents et étudie les trajets pour l'année scolaire suivante. Les contraintes sont les suivantes, le trajet ne doit pas dépasser les 45 minutes, le lieu doit permettre l'arrêt du bus et l'espace doit pouvoir accueillir les familles et les enfants qui attendent le bus sans gêne pour les riverains.

L'objectif est de stabiliser les arrêts et les lignes afin de permettre aux familles nouvelles de cibler leur lieu d'installation et celles en place de pouvoir utiliser les mêmes arrêts dans la continuité.

Les évolutions sont étudiées, mais elles doivent être à la marge.

Règlement intérieur

Les propositions de changement visent à prendre en compte le fonctionnement de la vie scolaire au primaire. Les années où le règlement intérieur n'est pas changé, il sera reconduit tacitement.

- 1- L'utilisation de la dépose minute est annulée.
- 2- Concernant les absences, toute absence devra être justifiée par écrit par courriel de préférence, à la vie scolaire primaire en indiquant le motif précis de l'absence. Les parents pourront également mettre l'enseignant de la classe en copie.

Le directeur souligne que les enseignants n'ont malheureusement pas beaucoup de temps pour gérer les absences; ce sera donc le rôle de la vie scolaire de centraliser et suivre auprès des parents les absences de leurs enfants.

Les enseignants demandent aux parents de les informer le plus tôt possible en cas d'absence anticipée, de façon à ce qu'ils puissent faire le point en classe et adapter les cours en amont.

- 3- Concernant la sortie de l'école, tout départ anticipé devra être notifié à l'avance par courriel auprès de la vie scolaire primaire.
- 4- Les objets considérés comme dangereux sont interdits dans l'enceinte de l'école, comme dans les transports scolaires qui constituent une partie intégrale de la vie de l'école.
- 5- Les bilans seront transmis par voie électronique chaque trimestre. Le directeur indique qu'il revient aux familles de les archiver, surtout que le lycée ne peut pas avoir accès aux bilans de travail dès que l'enfant quitte le primaire ou après un an d'un départ définitif de l'école.

Questions diverses

Questions FLT-Fapée pour le conseil d'école du 16 mai 2017

Suite aux discussions des précédents Conseil d'École, pourrait-on avoir un suivi concernant l'évolution du nombre et type d'accidents qui se seraient produits au cours de cette année scolaire ?

Depuis le dernier conseil d'école, un élève de CM2 s'est cogné la tête durant la récréation sans séquelles. Un enfant de maternelle s'est ouvert l'arcade sourcilière après la sortie des classes en compagnie de sa mère.

A la même période l'an dernier, nous avions consigné 14 accidents contre 26 actuellement. Le pic des accidents était en décembre - janvier. Nous constatons cette année davantage de garçons impliqués et davantage d'élèves de maternelle. La majorité des accidents en maternelle impliquent des jeux (vélos, blue blocks, petit pont...)

Suite à l'annonce au dernier Conseil d'École de la mise en place de classes multi-âges en maternelle pour la rentrée scolaire 2017, nous souhaiterions avoir davantage d'informations quant à l'organisation au quotidien de ces classes.

L'organisation au quotidien varie peu de ce que vos enfants connaissent actuellement. Ce sont principalement les ateliers qui au lieu d'être par groupe et imposés sont individuels et au choix parmi un panel de possibilités.

Pour répondre aux inquiétudes des parents, le directeur explique les avantages de ce genre de classe. Les objectifs tournent autour du renforcement de la maîtrise du français, ainsi que le gain en autonomie chez l'enfant ; et c'est pour cela qu'il faut vraiment différencier entre classe multi-âge et classe à plusieurs niveaux. Les « petits » progresseront plus vite et seront stimulés par les « grands » qui s'exprimeront en conséquence, les aideront et se conduiront comme des exemples ou modèles à suivre.

Ce dispositif sera uniquement appliqué en maternelle. Il faudra voir comment la chargée du Français Langue Étrangère de Scolarisation interviendra dans ces classes, puisqu'elle intervient normalement à partir de la Grande Section.

Pour récolter les fruits de ce système, il faudra le suivre au moins sur trois ans consécutifs. De nouveaux élèves pourront l'intégrer lorsqu'il y aura des départs en cours d'année.

Le LFIT contactera les parents concernés. Une réunion d'information à l'intention de l'ensemble des parents sera organisée vers mi-juin.

Les classes multi-âges nous semblent demander un surcroît de travail pour les enseignants et les ATSEM. Cependant, le plan actuel prévoit un nombre d'enfants par classe identique aux classes traditionnelles. L'effectif dans les classes multi-âges ne devrait-il pas être diminué pour compenser ce surcroît de travail ?

Ce dispositif ne demande pas plus de travail en terme de gestion de classe au quotidien. Il demande un investissement pour travailler ensemble au même titre que des classes bilingues. Le directeur en profite pour faire une digression historique pour expliquer certains courants pédagogiques et préciser que le multi-âges existe depuis le XIXe siècle.

Pour conclure ce dernier conseil d'école de l'année et présidé par M.Houdoin, ce dernier remercie tous ses membres des 5 dernières années pour la qualité du dialogue et d'écoute. Il se félicite par ailleurs de la place des questions pédagogiques qui ont été abordées ces dernières années.